

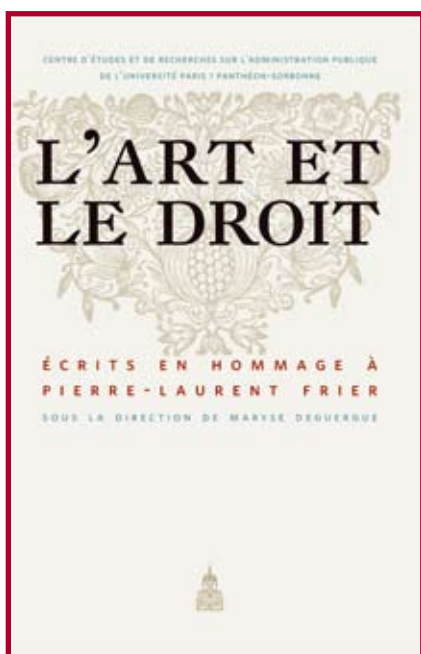


Publications de la Sorbonne
212, rue Saint-Jacques, 75005 Paris
Tél. : 01 43 25 80 15 – Fax : 01 43 54 03 24

SOUS LA DIRECTION DE MARYSE DEGUERGUE

L'ART ET LE DROIT

Écrits en hommage à Pierre-Laurent Frier



Pierre-Laurent Frier (1953-2005), professeur de droit public à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, disparu le 5 septembre 2005, a marqué, tant par sa personnalité attachante que par son rayonnement scientifique, l'université et le monde de la recherche. Auteur de nombreux travaux sur le droit et le contentieux administratif, il a également été pionnier dans les études sur le droit de l'art. C'est pourquoi ses collègues, amis et étudiants ont tenu à lui rendre hommage en réunissant vingt-six contributions sur ce domaine qui lui était cher.

Juristes, spécialistes des arts plastiques et de l'histoire de l'art, envisagent ici les multiples relations entre l'art et le droit, souvent peu étudiées ; en effet même les régimes juridiques des activités artistiques, des œuvres d'art ou du marché de l'art sont rarement abordés.

Ce livre traite donc de nombreuses questions juridiques d'actualité, comme le domaine public mobilier dans le nouveau code général des propriétés des personnes publiques, le marché de l'art, la promotion de la production d'œuvres d'art, les marchés publics et l'art, le 1 % culturel, l'évolution récente de

la jurisprudence sur les activités d'organismes de droit privé pouvant être reconnues comme des services publics, la fiscalité... Mais des questions de portée plus générale sont également posées : qu'en est-il de la représentation du droit dans l'art, des relations de l'architecture avec la justice ou encore peut-on imposer des limites à la liberté artistique ?

Un livre appelé à devenir une œuvre de référence dans le domaine des rapports complexes entre l'art et le droit.

Contributions de : Pascal Binczak, Nathalie Albert, Jean-Pierre Bady, Michel Bouvier, Marie-France Christophe-Tchakaloff, François Colly, Richard Conte, Jean Da Silva, Philippe Dagen, Odile de David Beauregard-Berthier, Maryse Deguerge, Marie-Christine Esclassan, Pierre-François Fressoz, Paul Iogna-Prat, Geneviève Koubi, Jean-François Lachaume, Anne-Marie Le Pourhiet, Christine Mengin, Cécile Moiroud-Rechard, Jacqueline Morand-Deviller, Hélène Pauliat, Jean-Raphaël Pellas, Jean-Marie Pontier, Laurent Richer, Hervé Rihal, Diane Roman, Catherine Teitgen-Colly, Gérard Timsit.

VIENT DE PARAÎTRE

BON DE COMMANDE

SOUS LA DIRECTION DE MARYSE DEGUERGUE

L'ART ET LE DROIT

Écrits en hommage à Pierre-Laurent Frier

Prix : 35 €

ISBN 978-2-85944-632-1

ISSN 1623-0450

Frais d'envoi par ouvrage : 6 € et 1,5 € par ouvrage supplémentaire

Nombre d'exemplaires commandés :

Mme, M.

Adresse

Code postal et ville

Tél.:

Date

Signature

Veillez libeller votre titre de paiement à l'ordre de
l'Agent comptable de Paris 1 (PS)

Bon de commande
et titre de paiement à retourner aux



Publications de la Sorbonne
212, rue Saint-Jacques, 75005 Paris
Tél. : 01 43 25 80 15 Fax : 01 43 54 03 24
publisor@univ-paris1.fr

AVANT-PROPOS

Maryse Deguergue*
Catherine Teitgen-Colly
Laurent Richer

Vers 1975, on pouvait rencontrer à la bibliothèque Cujas un jeune chercheur entouré de livres, immergé dans l'étude et prenant des notes avec une concentration passionnée. Pierre-Laurent Frier préparait alors sa thèse de troisième cycle sur le droit des monuments historiques. Il a gardé toute sa vie cette passion pour la recherche, qui le caractérisait alors, de même que son intérêt pour le droit du patrimoine historique et de l'art, auquel il a consacré ses principaux travaux. Qu'il ait commencé par soutenir, à l'invitation de Georges Dupuis, une thèse dénommée alors de « troisième cycle », procédé inhabituel chez les juristes, traduisait à la fois son goût de la perfection et sa modestie naturelle : il se livrait là à un premier exercice de recherche, avant de commencer la rédaction d'une thèse de plus grande ampleur sur « L'urgence en droit public », véritable somme en la matière.

Volontaire, exigeant dans le travail envers les autres comme envers lui-même, Pierre-Laurent Frier aimait aussi rechercher le dialogue et la confrontation d'idées avec ses collègues, auxquels il n'hésitait pas à adresser des compliments. Cette qualité rare de dialogue trouvait son origine dans une attention sincère aux autres et dans les relations d'estime qu'il entretenait avec chacun.

Ses anciens étudiants peuvent en témoigner, qui insistent tous sur la qualité exceptionnelle de son enseignement comme sur l'acuité de son jugement, qu'ils redoutaient. Grâce à sa clarté et à sa rigueur, qui ne s'accompagnaient pas de simplifications abusives mais au contraire d'aperçus nouveaux, l'enseignant qu'était Pierre-Laurent suscitait un véritable enthousiasme chez

*Maryse Deguergue, Catherine Teitgen-Colly et Laurent Richer sont professeurs de droit public à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

les apprentis juristes. Peuvent aussi en témoigner ses anciens collègues de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ou de l'école du Patrimoine, qu'il a contribué à créer et dont il a été le premier directeur des études. L'université Paris 1, en particulier, où il a assumé successivement les charges de directeur de l'UFR de droit public, de directeur de l'école doctorale de droit public et de droit fiscal, et de conseiller culturel de la présidence de l'Université, lui doit beaucoup et il lui manque encore. C'est ce qu'ont voulu exprimer ses anciens collègues et amis en réunissant autour de son souvenir les textes qui suivent.

Les travaux de Pierre-Laurent Frier sont significatifs de sa curiosité insatiable et de l'équilibre subtil qu'il incarnait entre le spécialiste de la technique juridique et l'amateur éclairé de tous les arts, dont la protection lui importait au plus haut point. Ses travaux ont donc naturellement porté sur le droit et le contentieux administratifs ainsi que sur le droit du patrimoine. Dans notre souvenir, au-delà de la remarquable analyse et synthèse du droit administratif contemporain et de ses évolutions que présentent le *Précis de droit administratif* et de nombreuses autres publications, c'est son intérêt pour le droit de l'art et pour l'art tout court qui domine, sans doute parce que l'art évoque le mieux sa finesse d'esprit et l'élégance de sa personnalité. En consacrant ces *Hommages* aux rapports entre le droit et l'art, les collègues et amis de Pierre-Laurent ont donc voulu rendre hommage à un maître en l'art du droit et à un ami jamais remplacé.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	5
<i>Maryse Deguegue, Catherine Teitgen-Colly, Laurent Richer</i>	
Hommage à Pierre-Laurent Frier	7
<i>Pascal Binczak</i>	
Pierre-Laurent Frier (1953-2005). Biographie et bibliographie	11
La protection des trésors nationaux ou l'État au pays des merveilles	19
<i>Nathalie Albert</i>	
Pierre-Laurent Frier et l'École nationale du patrimoine	33
<i>Jean-Pierre Bady</i>	
Les transformations du système financier public et de la démocratie	37
<i>Michel Bouvier</i>	
Le marché communautaire des œuvres d'art	53
<i>Marie-France Christophe-Tchakaloff</i>	
Le médiateur du cinéma. La régulation de la concurrence et de l'offre culturelle dans le secteur de la diffusion des films	63
<i>François Colly</i>	

L'art a-t-il tous les droits ? <i>Richard Conte</i>	91
Quand le droit définit l'art et quand l'art s'approprie le droit <i>Jean Da Silva</i>	97
« Qu'est-ce que l'art ? », question impossible <i>Philippe Dagen</i>	111
La définition du domaine public mobilier par le code général de la propriété des personnes publiques <i>Odile de David Beauregard-Berthier</i>	119
La représentation du droit dans l'art <i>Maryse Deguergue</i>	133
Finances publiques et patrimoine culturel. Un dispositif original pour l'enrichissement des collections publiques : la dation en paiement <i>Marie-Christine Esclassan</i>	143
L'indépendance de l'administration de l'art <i>Pierre-François Fressoz</i>	169
« Libérer l'art de la tutelle gouvernementale » grâce à la Commune de Paris (1871) <i>Geneviève Koubi</i>	181
La beauté du droit <i>Anne-Marie Le Pourhiet</i>	195
Deux siècles d'architecture judiciaire aux États-Unis et en France <i>Christine Mengin</i>	203
Le commissaire-priseur. Étude sur la réforme d'un office <i>Cécile Moiroud-Rechard</i>	225
Ordre du droit, ordre du beau <i>Jacqueline Morand-Deville</i>	249

Après APREI...	255
<i>Jean-François Lachaume, Hélène Pauliat</i>	
Création artistique et fiscalité	285
<i>Jean-Raphaël Pellas</i>	
Le « 1 % culturel ».	
L'obligation de décoration des constructions publiques	301
<i>Jean-Marie Pontier</i>	
Les marchés publics et l'art	329
<i>Laurent Richer</i>	
Le rapport Jean Monnier. Protection du patrimoine local et promotion de la décentralisation	335
<i>Hervé Rihal, Paul Iogna-Prat</i>	
L'accès à la culture dans les politiques de lutte contre l'exclusion sociale	343
<i>Diane Roman</i>	
Orange et l'art. La protection et la mise en valeur d'un patrimoine : l'exemple de la ville d'Orange	361
<i>Catherine Teitgen-Colly</i>	
La loi, métaphore de la réalité.	
Considérations sur le droit, l'art et la nature	395
<i>Gérard Timsit</i>	
<i>Tabula gratulatoria</i>	409